



**Béatrice Métraux**  
Conseillère d'Etat

Cheffe du Département de l'environnement et de la sécurité

Château cantonal  
1014 Lausanne

Monsieur  
Michel Maxime Egger  
p.a. Pain pour le prochain  
Av. du Grammont 9  
1007 Lausanne

Lausanne, le 25 mai 2020

## **COVID-19 et climat – Appel à agir en même temps sur les deux crises**

Monsieur,

Le Conseil d'Etat a bien reçu l'appel que vous lui avez transmis et l'a traité lors de sa séance du 24 avril dernier. Etant en charge de la mise en place de la politique climatique cantonale, il m'a chargée de vous apporter une réponse à votre courrier. Le nombre élevé de sollicitations et les différentes mesures liées au COVID-19 expliquent le retard pris à vous répondre. Je vous prie de bien vouloir nous en excuser.

En préambule, je souhaite vous informer que le Conseil d'Etat partage vos préoccupations et vous remercie d'avoir formulé quelques propositions concrètes à prendre en compte en vue de la sortie de la crise sanitaire.

Le gouvernement vaudois est bien conscient du lien scientifiquement avéré entre la destruction des habitats naturels, le réchauffement climatique et l'augmentation des risques de pandémie et de zoonoses. A plus d'un titre, préserver le climat et la biosphère, c'est aussi préserver la santé publique. Le Conseil d'Etat est également d'avis que la situation historique de semi-confinement que la Suisse a connue et ses impacts économiques et sociaux conséquents ne doivent pas occulter le fait qu'une transition écologique anticipée et accompagnée apportera, elle, de très nombreux co-bénéfices à la société.

Bien que les préoccupations actuelles des autorités vaudoises portent en premier lieu sur la gestion de la crise sanitaire et ses impacts, sur la mise œuvre de la stratégie de déconfinement de la Confédération, sur les risques d'une éventuelle seconde vague, le Conseil d'Etat a décidé de présenter fin juin son Plan climat cantonal. Il souhaite rappeler de cette manière et dans ce contexte l'importance d'apporter sa contribution aux efforts internationaux et nationaux visant à réduire les gaz à effet de serre et à renforcer l'adaptation des systèmes naturels et humains aux impacts du réchauffement climatique. Les recommandations du GIEC et la mise en œuvre de l'accord de Paris selon le principe d'une responsabilité commune mais différenciée ont fortement influencé la proposition vaudoise. Dès lors, il est encore prématuré d'indiquer à ce stade des éléments de cette stratégie et certaines de vos propositions y trouveront un écho. De plus, je me permets de souligner que la conférence de presse fin juin sera tenue par le Conseil

d'Etat *in corpore*, une situation assez rare et qui souligne l'engagement de l'ensemble du collège gouvernemental dans ce dossier.

En lien avec vos propositions, il faut souligner que les soutiens accordés à ce jour aux entreprises, en complément des dispositifs mis en place par la Confédération, visaient à répondre aux besoins les plus urgents des entreprises et des raisons individuelles. Il s'agissait ainsi de veiller à des risques imminents de faillite et de disparition d'emplois. Dans la situation actuelle, il y a lieu de distinguer les aides d'urgence vouées à sauver une économie empêchée de fonctionner pour des raisons sanitaires évidentes, et les aides usuelles de développement économique, plus ciblées et répondant à des critères d'intérêt public choisis. Les aides d'urgence ne sont donc pas formellement conditionnées à des mesures climatiques à l'exception du dispositif d'aide aux start-up/scale-up (20 mio), qui inclut un critère de respect des principes de durabilité.

Cela étant, le Conseil d'Etat ne veut pas opposer la réponse à la crise sanitaire, ainsi que ses impacts économiques et sociaux, et la crise climatique. Les impératifs sur le court et le long terme doivent être pris en compte avec le même degré d'attention. En ce sens, la nouvelle politique d'appui au développement économique du canton (PADE 2020-2025) met en avant six enjeux transversaux, dont notamment celui de la durabilité. Cette thématique fait désormais l'objet d'une priorisation et de mesures ciblées qui devront être conduites dans chacune des politiques sectorielles composant la PADE afin d'accélérer la transition énergétique et écologique du tissu économique vaudois. Si le gouvernement devait adopter un plan de relance post-COVID, ces critères seront pris en compte.

Pour ce qui a trait à vos autres propositions, certaines d'entre elles comme l'institution d'un revenu de transition écologique ont fait l'objet d'initiatives parlementaires ces dernières semaines. Le gouvernement les examinera en temps voulu.

Au nom du Conseil d'Etat, je tiens à remercier toutes et tous les signataires de cet appel pour votre engagement à ce que les autorités politiques empoignent avec détermination l'urgence climatique. Le canton va dévoiler une première étape de sa stratégie dans ce sens fin juin. J'espère que sur cette base, un dialogue nécessaire et constructif pourra être institué avec la société civile afin que puissent être mis en commun les efforts et les bonnes pratiques pour réussir l'indispensable transition écologique.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération.

La Cheffe du département



Béatrice Métraux  
Conseillère d'Etat